

Atelier d'information et d'échanges sur la fluidification du commerce intra - communautaire en Afrique de l'Ouest : halte aux entraves et que les comportements changent !



Photo de famille des participants à l'atelier d'information sur la fluidification du commerce intra-régional

Du 24 au 25 juin 2011 s'est déroulé dans les locaux de la mairie de Gaya, à 300 kms de Niamey, les travaux de l'Atelier d'information et d'échanges sur la fluidification du commerce intra-régional, organisé par le ROPPA. Cet atelier entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement des capacités des organisations paysannes pour la fluidification des échanges commerciaux intra-communautaires des produits agricoles et agroalimentaires » financé par la CEDEAO et la Commission Européenne.

La cérémonie d'ouverture présidée par le gouverneur de la région de Dosso, M. Amadou Babalé a démontré le fort niveau d'engagement officiel des autorités politiques du Niger pour assurer l'application des mesures et textes communautaires concernant la libre circulation des personnes et des biens. Le président du ROPPA, M. Djibo Bagna, s'est réjoui d'avoir à ses côtés pour la circonstance, le préfet du département de Gaya, le maire de la commune urbaine, des parlementaires, le secrétaire général de la Haute Autorité pour la Sécurité Alimentaire au Niger (HASA) et le représentant de la Plateforme paysanne du Niger.

En organisant cet atelier, l'objectif premier du ROPPA est d'accroître le niveau d'information et de compréhension des acteurs sur les textes, la législation et la réglementation régissant la libre circulation des personnes et des biens sur l'espace CEDEAO.

C'est au travers de témoignages libres recensés par groupes professionnels (producteurs, transporteurs, commerçants, communicateurs...) que les différents acteurs ont décrit les tracasseries dont ils sont l'objet dans l'exercice de leurs activités. Ils ont établi une typologie d'entraves qui pointe du doigt des facteurs et pratiques tels que la multiplicité injustifiée des postes de contrôle, le racket, les perceptions illégales d'argent auprès des citoyens, les blocages provoqués, les obstructions délibérées au cours normal des formalités, la non fonctionnalité de certains postes gérés de façon désinvolte, le recours à la violence physique et psychologique et autres cas d'intimidations et d'humiliations.

Les réactions d'indignation et de frustration générées au quotidien par ces abus frisent chez certains intervenants l'agacement et le dépit. Ce qui fait craindre, si rien n'est fait, une désaffection et une crise de confiance vis-à-vis de la CEDEAO appelé à plus de fermeté et de suivi dans l'application de ses propres textes. Toujours dans leur volonté de contribuer à un changement qualitatif de comportement et à une application plus systématique des textes, les participants ont formulé une série de recommandations à l'endroit des principales catégories d'acteurs interpellés par le défi de la fluidification des échanges intra-régionaux.

Et si l'on commençait par appliquer les textes...

En substance, ces recommandations convergent vers la nécessité d'un effort accru en matière d'information, de sensibilisation et de formation. A cet effet, il a été proposé l'organisation le long des corridors, de caravanes de sensibilisation aux fins d'une large diffusion des textes de la CEDEAO et des recommandations du présent atelier. Une autre recommandation du même ordre adressée à la CEDEAO appelle à la mise en œuvre du plan de communication issu des rencontres des communicateurs ouest-africains à Abidjan en 2009 et Lagos en 2010. Aussi est-il apparu essentiel aux yeux des participants de développer à l'échelle des Etats, une éducation citoyenne précoce (systèmes d'enseignement) intégrant des contenus sur les principes de l'intégration communautaire et de la libre circulation des personnes et des biens.

A tout cela s'ajoutera l'érection aux postes de contrôle frontaliers, de supports (plaques) affichant les procédures et pièces requises pour différentes formalités de police et de douanes ainsi que la production en langues nationales de guides pratiques compilant les textes de référence en matière de libre circulation des personnes et des biens à l'usage du grand public. Comme on pouvait s'y attendre, les participants ont saisi cette occasion pour rappeler à l'attention des Etats l'urgence d'une réduction des postes de contrôle sur les axes routiers et dans les corridors de la sous-région.

Par ailleurs, un effort est attendu de la part des Etats dans le sens d'une harmonisation et d'une mise en cohérence des politiques sectorielles nationales avec celles de la CEDEAO.

En somme, au terme de l'atelier de Gaya, chacun aura eu une fois de plus la confirmation que les textes favorables à l'intégration économique de la sous-région ouest-africaine existent et que ceux-ci ne demandent qu'à être appliqués. Ce qui laisse espérer que cette intégration pourrait faire des avancées à court ou moyen terme si chaque acteur s'engageait à connaître les textes ; si les organisations professionnelles et syndicales (transporteurs, commerçants, transitaires, forces de contrôle) s'investissaient davantage dans l'éducation de leurs membres au respect de ces textes et si les Etats se donnaient les moyens de les faire appliquer et d'en faire une évaluation et un suivi réguliers.

Enfin, pour s'assurer que les conclusions de cet atelier ne resteront pas lettre morte, il a été expressément demandé au ROPPA de :

- porter ces recommandations à la connaissance des chefs d'Etats, des responsables de la CEDEAO et des parlementaires ;
- traduire ces recommandations en un plan d'actions assorti d'un chronogramme précis, de résultats attendus et indiquant clairement les différents niveaux de responsabilité à engager.

Atelier d'échanges sur les PNIA/PRIA dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP: Pour une meilleure appropriation des politiques par les organisations paysannes



Le présidium à l'ouverture des travaux de l'atelier régional d'échanges et de réflexion sur les PNIA/PRIA

Dans le cadre du programme Tout ACP produits de base agricole (AAACP) financé par la Commission Européenne, le ROPPA a organisé un atelier régional d'échanges et de réflexion sur les programmes nationaux et régionaux d'investissement agricole tenu du 27 au 29 avril 2011 au Palais des Congrès de Niamey au Niger dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA. Organisé dans le cadre du mandat de point focal du ROPPA pour le programme Tout ACP produits de base Agricoles (AAACP), cet atelier fait suite à une étude sur les politiques agricoles nationales (PNIA/ PRIA) financé par la FAO.

Une cinquantaine de personnes provenant des quinze plateformes nationales, des institutions de coopération régionale (CORAF, Centre Africain pour le riz, CILSS, Hub rural), de la société civile, de Bilital Marrobé, de l'AFDI, de la FNSEA et de personnes ressources ont pris part à cet atelier.

L'objectif de la rencontre était de créer un dialogue multiacteurs sur les processus de mise en œuvre des PNIA et PRIA. Plus précisément il s'agit d'informer et de sensibiliser les organisations paysannes et la société civile sur ces processus et de définir des orientations et des actions leur permettant de mieux suivre et participer efficacement à ces processus dans les pays et au niveau sous régional. L'ambition du ROPPA et la FAO est également de favoriser une analyse collective sur la pertinence de ces PNIA et du PRIA par rapport aux dynamiques des acteurs et la promotion d'investissements prenant efficacement en compte les produits de base agricole et garantissant la réussite des stratégies nationales et régionales de réduction de la pauvreté et de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Pour ce faire les participants, notamment les OP et les OSC devraient définir une vision partagée et identifier des stratégies et actions à mettre en œuvre après l'atelier pour concrétiser leur vision. Les travaux ont été alimentés par une série de communications relatives à l'étude commanditée par le ROPPA et la FAO sur l'analyse des PNIA/PRIA et les politiques agricoles. D'autres contributions ont porté sur les orientations du ROPPA concernant l'organisation des filières agricoles, le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, les activités et l'agenda de la CEDEAO, les études de cas des plates-formes nationales ainsi que les visions et les perceptions des acteurs sur le processus au niveau régional et des les pays (HUB RURAL, CORAF, CILSS, POSCAO, RBM, APESS...)

Après une analyse des enjeux et des initiatives en cours au niveau des institutions sous régionales et des Etats à l'issue des travaux, les OP, le ROPPA et l'ensemble des organisations de la société civile ont pris

des engagements et formuler des recommandations à l'intention de la commission de la CEDEAO. Ces engagements et recommandations consignées dans un mémorandum s'articulent autour des points ci-après :

Au niveau des plateformes. Celles-ci s'engagent pour :

- Renforcer la mobilisation des OP dans le processus des PNIA. Pour ce faire elles proposent de renforcer l'information et la communication sur ces questions et leur capacité d'analyse à travers des émissions d'information de masse (radios de proximité, outils électroniques, bulletins d'information, chaînes de télévision...) et l'organisation de réflexions thématiques.
- Mettre en œuvre des actions immédiates de dialogue et de concertation avec les services compétents des administrations publiques et les partenaires techniques et financiers pour analyser les écueils actuels qui limitent la participation des OP et des OSC et identifier des éléments d'amélioration du cadre institutionnel et des mécanismes de consultation nationale sur le processus du PNIA et du PRIA.
- Capitaliser dans de meilleurs délais et ce en collaboration avec le ROPPA et autres partenaires techniques, les initiatives des exploitations familiales et leurs organisations sur l'approvisionnement en intrants, l'accès au matériel agricole, le warrantage, la commercialisation en vue de définir des propositions concrètes et pertinentes dans le cadre de la mise en œuvre des instruments de politiques.
- Œuvrer pour une véritable transformation des exploitations familiales, l'accroissement durable de la productivité et une gestion durable des ressources naturelles en vue de permettre à l'agriculture ouest-africaine de répondre aux défis d'approvisionnement des populations et de développement d'un marché agricole régional.

Au niveau du ROPPA, les engagements ont porté sur les points suivants :

- suivre et prendre part à toutes les initiatives de la CEDEAO entrant dans le cadre de la mise en œuvre du PRIA et de l'ensemble des politiques sectorielles concernant le développement agricole et rural. Le ROPPA s'engage à s'organiser pour s'investir conséquemment dans les task force visant la définition des modalités d'application des outils et instruments de politiques préconisés par la CEDEAO.
- Accompagner les plates-formes nationales et leurs organisations membres pour capitaliser les expériences et bonnes pratiques des organisations paysannes en matière d'accès aux intrants et au matériel agricole en vue de leur valorisation dans le cadre de la définition des modalités des instruments de politique agricole et commerciale de la CEDEAO.
- Relancer le plaidoyer sur la finalisation de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, ainsi que la définition des instruments adéquats de défense commerciale.

Plusieurs recommandations ont été adressées à la CEDEAO :

- La nécessité de mettre en place des mécanismes garantissant le respect et à l'application effective des principes et orientations adoptés dans le cadre communautaire pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNIA/PRIA et prendre les mesures nécessaires pour faciliter la création dans les pays de conditions et cadres institutionnels favorisant la participation de tous les réseaux des différents groupes d'acteurs afin d'assurer un processus véritablement participatif et inclusif ;
- Mettre en place un mécanisme d'information régulière et en temps opportun des réseaux d'organisations paysannes et des OSC sur l'évolution du processus de mise en œuvre du PRIA, les décisions et orientations adoptées par les instances communautaires dans le cadre de ce processus ;

- Mettre à la disposition des réseaux d'organisations paysannes et des OSC, l'agenda détaillé de mise en œuvre des actions prévues au titre de l'année 2011 ;
- soutenir les initiatives des réseaux d'organisations paysannes et des producteurs agricoles visant à diffuser des informations sur le processus, renforcer les capacités des réseaux d'OP à participer pleinement dans le processus et contribuer à le faire avancer efficacement ;
- Responsabiliser les réseaux d'organisations paysannes et des producteurs agricoles, pour l'organisation et la conduite des task forces ;
- Accélérer le processus de re-catégorisation des produits dans les cinq bandes du TEC de la CEDEAO, de façon à disposer d'un marché régional très favorable au développement agricole de l'Afrique de l'Ouest.

L'ensemble des communications présentées ainsi que le rapport général sont accessibles sur le site web du ROPPA à travers le lien : <http://www.roppa.info/spip.php?article162>

Le ROPPA s'entretient avec les autorités nigériennes et quelques partenaires au développement



La délégation du ROPPA à la suite de l'audience avec le Premier Ministre du Niger

Lors de l'atelier de Niamey sur les PNIA et PRIA le ROPPA n'a pas failli à sa tradition de dialogue avec les autorités politiques et administratives. Ainsi, en marge de la rencontre tenue du 27 au 29 avril 2011 à Niamey au Niger, **les membres du Conseil d'Administration, ont obtenu des audiences auprès des autorités nationales nigériennes.** Ainsi les administrateurs du ROPPA ont rencontré successivement le **Premier ministre, le ministre de l'Agriculture, la Secrétaire Exécutive du Comité interministériel de pilotage de la Stratégie de Développement Rural du Niger, la représentation de la Commission Européenne et la représentation de Oxfam International au Niger.**

Le ROPPA était représenté à ces audiences par le Président de la PFPN Niger et du Conseil d'Administration du ROPPA, M. Djibo BAGNA, le Président de la CNOP Guinée Bissau, M. Alonso FATI, le Président de la PNOPPA Bénin, M. LOKOSSOU Léopold, le Président du CNCR Sénégal, M. Samba GUEYE, le Secrétaire Exécutif du ROPPA, M. Mamadou GOITA, le chargé de programme, M. Ousseini OUEDRAOGO et le chargé

de communication, M. Mahamadou OUEDRAOGO. Le Secrétaire Exécutif de Hub Rural, le Dr. Yamar MBODJ et la représentante du CORAF, Mme Mbène Dièye FAYE ont également pris part à ces audiences.

Après avoir présenté les félicitations des membres du réseau au Président de la République pour son élection, M. Samba GUEYE, Président du CNCR et porte-parole de la délégation, a présenté l'objet de la visite aux autorités nationales qui consistait principalement à faire le point de la rencontre de Niamey sur les politiques agricoles nationales et régionales (PNIA/PRIA) et solliciter par la même occasion, **l'appui des autorités nationales en faveur des organisations paysannes du Niger et du ROPPA. Au niveau du Comité interministériel de pilotage de la Stratégie de Développement Rural du Niger, les échanges avec la délégation du ROPPA ont mis en lumière la nécessité pour les OP de pouvoir accéder et mieux se faire entendre au sein des instances officielles de débats et de propositions à l'attention des décideurs.**

Les autorités nigériennes ont réitéré l'intérêt de leur gouvernement pour le développement agricole et rural. Le ministre de l'Agriculture a affirmé que toute initiative venant des acteurs sera analysée avec la plus grande bienveillance. Mieux, il entend faire de la plateforme paysanne du Niger, un partenaire important pour l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent le Niger). Quant au Premier ministre, il s'est félicité de la démarche de la PFPN Niger et du ROPPA. Selon lui, le monde rural est la base de développement au Niger. Il a rappelé que le programme politique du Niger est en parfaite symbiose avec les visions des OP et a réaffirmé l'intérêt de son gouvernement à travailler étroitement avec les organisations paysannes comme la PFPN.

Les autorités nigériennes se réjouissent également de l'évolution du processus de renforcement des capacités des OP amorcé par le ROPPA pour une meilleure appropriation des politiques agricoles nationales et régionales dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP. Elles se disent donc disponibles à accompagner la PFPN et le ROPPA pour la prise en compte des OP dans la mise en œuvre des PNIA et aussi d'être leur porte-parole auprès de leurs pairs afin que la participation des OP soient mieux considérée dans les politiques visant l'atteinte de la souveraineté alimentaire aussi bien au niveau national et régional.

Les administrateurs du ROPPA ont également mis ce séjour à profit pour rendre des visites de courtoisie et d'information à certains partenaires au développement qui accompagnent la Plateforme Paysanne du Niger (PFPN) avec lesquels ils ont évoqué l'état de la coopération. Il s'agit de la représentation de la Commission Européenne à Niamey et de la représentation de l'ONG Oxfam Internationale.

Elaboration des outils de suivi-évaluation et capitalisation du ROPPA : les acquis de l'atelier régional de Niamey

Un atelier régional d'identification des indicateurs et d'élaboration des outils de suivi-évaluation et de capitalisation dans le cadre de la mise en œuvre du projet « suivi-capitalisation » s'est tenu du 27 au 29 avril 2011 au Palais des Congrès de Niamey, au Niger.

Le projet « suivi-évaluation et capitalisation » financé par le Collectif Stratégies Alimentaires, a pour but de permettre au ROPPA de poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de son dispositif intégré de suivi-capitalisation afin d'assurer une meilleure efficacité et efficience de sa stratégie d'intervention. Il s'agit notamment de mettre en place un système chargé d'assurer le suivi régulier des activités du réseau, d'analyser les différentes réalisations et de capitaliser les produits et expériences tirés de l'exécution des différents projets et programmes du ROPPA et des plates-formes nationales. Le projet est structuré autour de cinq volets complémentaires à savoir la finalisation de la stratégie de suivi-capitalisation, la définition des indicateurs de suivi-capitalisation, l'élaboration des outils de suivi-capitalisation, l'élaboration du manuel de procédures et l'exploitation des informations et diffusion.

L'atelier de Niamey a permis au ROPPA de disposer d'une stratégie de suivi-évaluation et de capitalisa-

tion simple et efficace permettant de suivre, d'évaluer et de capitaliser les activités du réseau au niveau national et régional dans l'optique de renforcer la gouvernance, la crédibilité, l'efficacité et l'efficience du ROPPA vis-à-vis des membres et des partenaires. Vingt cinq (25) participants composés des représentants du Conseil d'Administration du ROPPA et du Secrétariat Exécutif, des délégués des plateformes nationales ainsi que des personnes ressources ont pris part à cette rencontre.



Vu des participants à l'atelier d'élaboration des outils de suivi évaluation et de capitalisation du ROPPA

Une série de présentations portant notamment sur le Programme intérimaire, le Plan quinquennal et le Projet Suivi-Capitalisation ont permis aux participants de mieux s'imprégner des activités du réseau et d'être au même niveau d'information. Ces présentations ont porté notamment sur un rappel des faits marquants le parcours du ROPPA, un rappel des missions et objectifs du Programme intérimaire et du Plan quinquennal ainsi que des résultats attendus de la rencontre.

L'atelier a ensuite examiné les cadres logiques du Programme intérimaire et du Plan quinquennal afin d'identifier et d'actualiser les indicateurs qui permettront de mieux renseigner les activités du réseau. Un dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation précisant les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes a également été proposé.

Aussi, le ROPPA espère-t-il que ce dispositif du suivi-évaluation et de capitalisation en cours d'élaboration contribuera à apporter des réponses à l'amélioration du système de monitoring aussi bien au niveau régional qu'au sein des plateformes nationales. Ce qui sous-entend une participation effective de toutes les parties prenantes impliquées dans le système et intégrant le suivi, l'analyse et l'évaluation continue des activités du réseau.

AGENDA

>> Mission de supervision du Programme d'appui aux organisations paysannes (PAOPA): Du 15 au 28 juillet 2011 (Région Afrique de l'Ouest)

Visites proposées : Les Plateformes du Mali et du Burkina Faso ainsi que le Secrétariat Exécutif du ROPPA

>> Mission de supervision du projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (PAAR):

Du 25 au 28 juillet 2011, au Secrétariat Exécutif du ROPPA (Burkina Faso)